



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 62779

Texte de la question

Mme Brigitte Allain attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les annonces qui ont été faites dans le cadre de la réforme du permis de conduire avec l'objectif de réduction des délais. Les syndicats manifestent leurs inquiétudes sur des annonces qui selon eux conduisent à la privatisation de l'épreuve du code de la route et des examens pratiques des catégories poids lourds, puisqu'il est prévu de une externalisation vers des prestataires privés. Le permis de conduire étant un service public et un élément essentiel pour l'insertion des jeunes, une privatisation même partielle risque d'accroître les inégalités entre les citoyens et entre les territoires. Elle lui demande donc de lui préciser si il est prévu d'entamer un dialogue avec les organisations syndicales qui portent d'autres propositions visant à améliorer l'efficacité de ce service public essentiel pour la jeunesse.

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Allain](#)

Circonscription : Dordogne (2^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62779

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 août 2014](#), page 6609

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)